

377

DB10.1

Projet de création du parc national des
Dunes-de-Tadoussac

6213-01-008

RAPPORT DE STAGE

*En mission à Tadoussac pour porter une réflexion sur le
déplacement dans le village.*

Réalisé par Algasim Nooraldeen

Le 20 septembre 2021

Présenté à :

- François St-Germain, OUQ Urbaniste, chargé de cours et tuteur de stage à l'UQAM
- Le conseil politique et personnel administratif de la municipalité de Tadoussac
- Pauline Michele, CPI, chargée de projet de la politique de déplacement avec la FQM

TABLE DES MATIÈRES

1. REMERCIEMENTS
 2. INTRODUCTION
 3. INFORMATIONS SUR L'ORGANISME
 4. LE PROFIL DU VILLAGE
 5. LA PROBLÉMATIQUE
 6. LA POLITIQUE DES DÉPLACEMENTS
 7. LA MISE EN PLACE DES INTERVENTIONS
 8. QUELQUES RÉSULTATS
 9. CE QUE LES AUTRES EN PENSENT (sondages)
 10. DES RECOMMANDATIONS ULTÉRIEURES 2022-2025
 11. DE LA GESTION EFFICIENTE
 12. ÉVALUATION DE L'EXPÉRIENCE VÉCUE
 13. CONCLUSION
 14. BIBLIOGRAPHIE
 15. ANNEXE
-

Remerciements

J'ai eu le privilège de pouvoir travailler dans un village aussi charmant que Tadoussac ! C'est ici que j'ai appris énormément sur la pratique de l'urbanisme en milieu municipal. J'aimerais avant tout remercier Marie-Claude Guérin pour m'avoir donné l'opportunité de réaliser mon stage en urbanisme en ayant aveuglément confiance en mes compétences et ma motivation.

Mon mandat a été court, mais rempli d'aventure. Andréanne Jean a toujours été là pour me guider et me prendre sous son aile. Je la remercie pour cet accompagnement. Mes remerciements vont également à Pauline Michele, qui a été une personne-ressource de qualité pour la réalisation de ce dossier. Je tiens à remercier aussi, tous les employés de la municipalité, le conseil municipal, ainsi que les résidents du village, pour leur support, résilience aux changements et à leurs hospitalités.

Je tiens à avouer que ce stage a pu être réalisé grâce à ma très chère Caroline Chehab qui m'a encouragé à entreprendre cette aventure hors de mon environnement habituel et m'a gardé motivé tout au long. Et sans oublier ma famille et mes amis pour avoir supporté ma volonté de devoir vivre loin d'eux temporairement.

Enfin, mes derniers remerciements s'adressent à Monsieur François St-Germain pour les cours donnés dans le cadre de ma formation à l'UQAM, mais surtout pour avoir été mon mentor dans le cadre de ce stage. Vous resterez toujours ma plus grande inspiration. Merci d'avoir été présent durant mon parcours académique et merci à tous les professeurs de l'UQAM pour votre formation de qualité.

INTRODUCTION

La municipalité de Tadoussac désire adopter une politique qui porte sur les déplacements dans son village. Ce dernier souffre depuis quelques années de plusieurs problématiques en lien avec le transport et le déplacement créant des situations désagréables autant pour les touristes que pour les résidents. C'est pourquoi il serait indispensable de mettre en place une politique des déplacements pouvant améliorer son contexte actuel sur le court et long terme. D'ailleurs, le conseil municipal et les résidents semblent être pleinement en faveur de celle-ci.

Avant de plonger dans la politique des déplacements, il faut d'abord comprendre le contexte du village. Celui-ci se trouve à être, sans doute, « le plus beau village historique du Québec, endroit unique au monde pour l'observation des mammifères marins [...] une destination incontournable de l'industrie touristique québécoise, de réputation internationale » - Tadoussac.com

Autrement dit, c'est un petit village qui accueille un très grand nombre de touristes annuellement. En sachant que ce sont environ 300 000 touristes chaque année qui se rendent par véhicules dans le village, le conseil était à l'unanimité en faveur de procéder à l'embauche des personnes-ressources pouvant répondre à l'enjeu des déplacements dans le village. D'abord, la municipalité confie ce dossier à la FQM (fédération québécoise des municipalités) ainsi qu'à un stagiaire en urbanisme, soit moi-même, pour contribuer à l'élaboration et la mise en place de la politique.

De ce fait, j'ai eu l'opportunité de réaliser un stage académique dans un milieu municipal. Mon mandat consistait à l'identification des enjeux et à la mise en place des interventions, mais aussi à l'évaluation des actions en lien avec les objectifs du projet de la politique des déplacements élaborés par la FQM. Il s'agissait de faire des analyses et des observations sur le terrain, mettre en place des actions à court et moyen termes répondant aux problématiques des déplacements et émettre des recommandations pour la suite l'élaboration de la politique des déplacements.

Dans ce rapport, vous allez comprendre le contexte actuel sur les déplacements dans le village grâce à l'élaboration d'une problématique, une définition des enjeux et un diagnostic des constats. Ensuite, vous serez en mesure de comprendre comment la politique des déplacements prend place et quelles sont les interventions réalisées en 2021. Enfin, vous allez être nourri d'une multitude d'informations portant sur des statistiques et des sondages qui feront l'objet des recommandations pour les années à suivre.

Tout au long de mon stage, j'ai eu l'occasion de travailler en équipe et d'assurer une bonne coordination des interventions avec les personnes concernées (directeur des travaux publics, les fournisseurs, le conseil municipal et le personnel administratif) afin d'approuver des orientations, de respecter l'échéancier et d'atteindre les objectifs hebdomadaires fixés.

Bonne lecture.



Photo : La promenade au bord de l'eau du village. Photo prise par Algasim Nooraldeen, juillet 2021

INFORMATION SUR L'ORGANISME

LA MISSION

« La municipalité du village de Tadoussac a comme mission d'offrir à ses citoyens et citoyennes des services municipaux de qualité avec équité, économie et efficacité. Elle favorise et soutien le développement économique et social, avec et pour ses citoyens, citoyennes et partenaires. Dans un esprit de préservation et de développement durable de son territoire, elle propose un milieu de vie harmonieux, dynamique, diversifié et attrayant. Finalement, elle s'assure de valoriser et promouvoir ses caractères particuliers comme village historique, culturel, touristique et pôle de croissance régionale. »

- La municipalité du village de Tadoussac

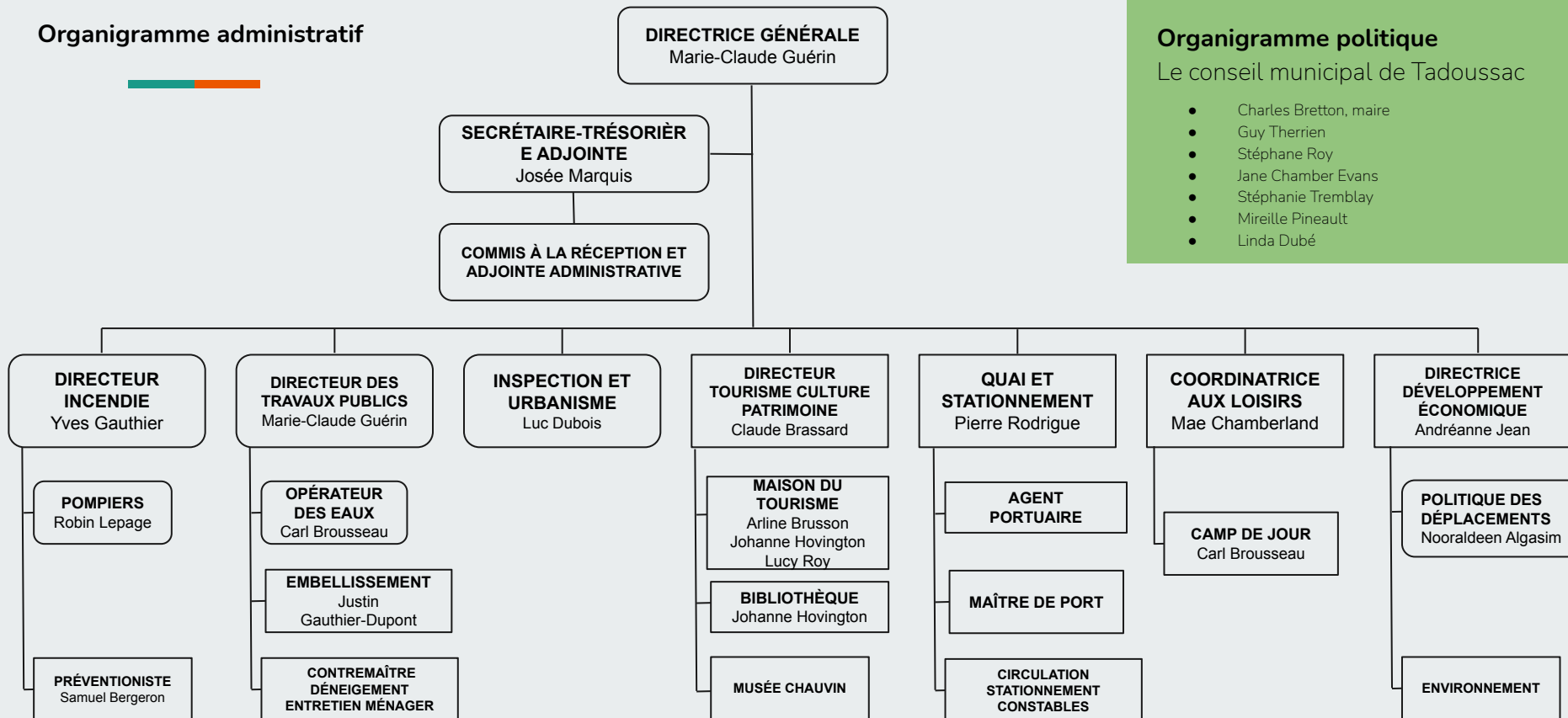
La municipalité de Tadoussac porte la désignation d'un village situé dans la MRC de la Haute-Côte-Nord du Québec. Celle-ci se trouve dans la région de la Côte-Nord du Québec. Puisqu'il s'agit d'une entité publique, on retrouve dans l'organisation une branche administrative et une branche politique. Ma position au sein de la branche administrative était en lien direct avec la branche politique. La raison derrière cela est que le comité des déplacements est formé de ces deux branches. Dans la page suivante, vous serez en mesure de mieux comprendre ma position dans l'organigramme de l'organisme.



Le bureau municipal de Tadoussac. Photo prise
Par Algasim Nooraldeen le 15 juillet 2021

INFORMATION SUR L'ORGANISME

Organigramme administratif



Organigramme politique

Le conseil municipal de Tadoussac

- Charles Bretton, maire
- Guy Therrien
- Stéphane Roy
- Jane Chamber Evans
- Stéphanie Tremblay
- Mireille Pineault
- Linda Dubé

LE PROFIL DU VILLAGE

Un village écoresponsable avant tout

La municipalité de Tadoussac prend à coeur l'aspect environnemental de son milieu. C'est pourquoi elle s'est dotée d'une politique à celui-ci.

En effet, c'est à travers la mise en place d'une politique sur l'environnement qu'il est possible d'atteindre des objectifs en lien avec celle-ci. Cette politique s'étale sur 10 ans, allant de 2020 à 2030, et propose des pistes d'actions et des objectifs pouvant améliorer le contexte environnemental actuel pour faire sa part.

La politique environnementale ne propose pas seulement aux citoyens de faire attention à leurs empreintes écologiques, mais invite les visiteurs à porter une attention particulière à la faune et à la flore sur son territoire.

De plus, on retrouve sur le territoire du village de l'agriculture locale, le petit marché du samedi, la collecte de compostage et de matière, ainsi que des outils offerts aux publics pour être écoresponsable.



Page couverture de la politique environnemental 2020-2030

Histoire

Tadoussac devient un lieu de rencontre incontournable pour les échanges entre les premières nations et Européens grâce à sa localisation stratégique et aux installations sur le site.

Ligne de temps :

- 1535** : arrivée de Jacques Cartier;
- 1600** : construction du premier Poste de traite au Canada;
- 1603** : Samuel passe une alliance entre Français et Premières Nations;
- 1674** : la région du Saguenay devient le monopole des fourrures du roi;
- 1747** : construction de la petite chapelle par le père Coquart;
- 1864** : construction du premier Hôtel Tadoussac et début du tourisme;
- 1899** : constitution du village ;
- 2000** : festivité des 400 ans de Tadoussac;

Caractéristiques des sites

Le charme de Tadoussac vient probablement de ses eaux et de ses montagnes vertes. On retrouve tout de même une plaine de dune au nord du village qui s'allonge aux abords de l'eau. Tadoussac a une superficie de 194.10 km² et se trouve entre le Fjord du Saguenay et le fleuve de Saint-Laurent qui se trouve à être l'estuaire.

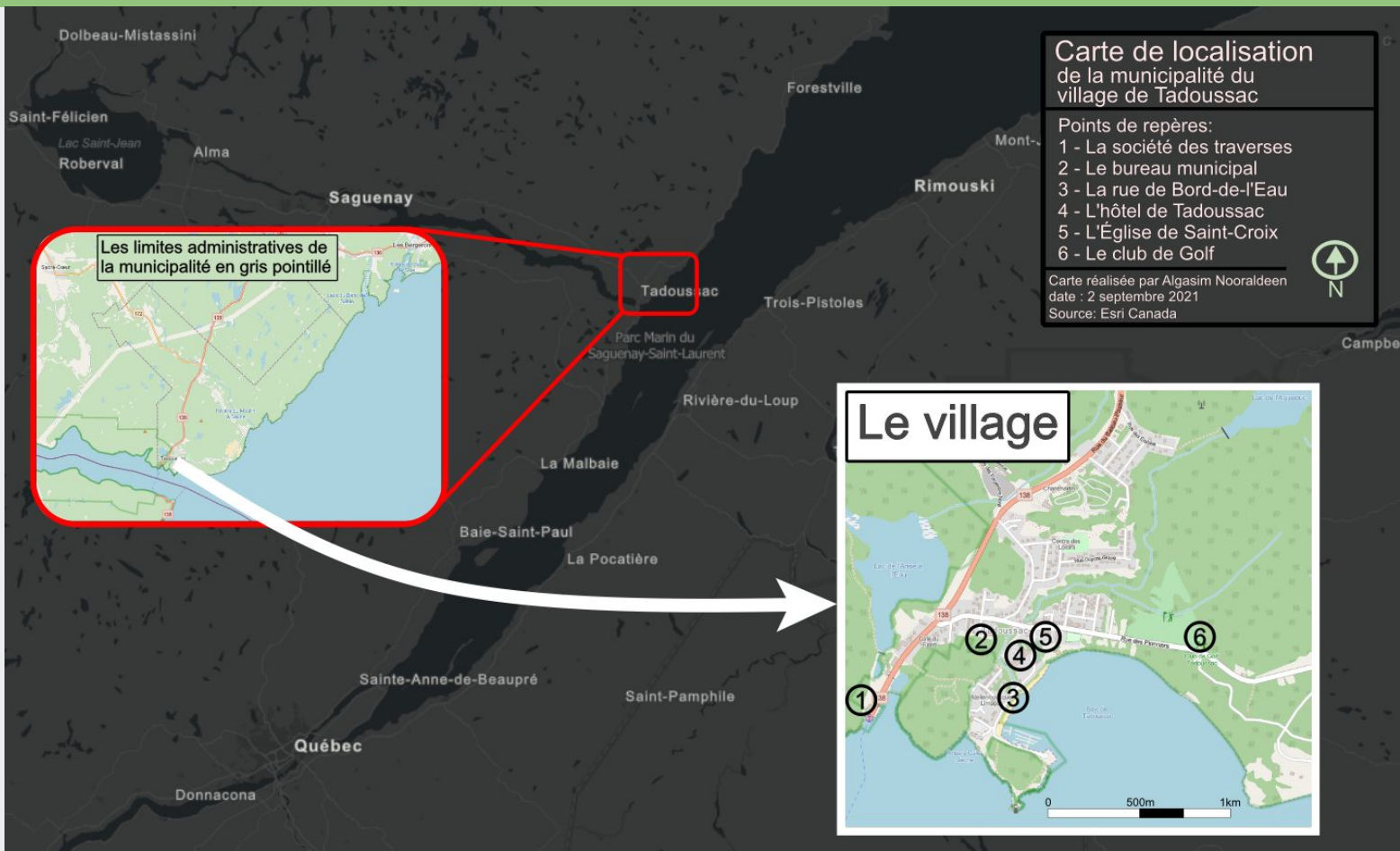
Sur son territoire, on retrouve des infrastructures culturelles, telles que le camp de jour, la salle d'entraînement et la bibliothèque, mais aussi des infrastructures maritimes, tel que le parc Marin de Saguenay-St-Laurent et les traversiers. De plus, le village est constitué de petits marchés, des commerçants et d'hôtelleries gardant l'économie du village en santé. Ses installations sur les sites contribuent, sans doute, à l'essor d'un développement durable.

Profil sociodémographique

La très grande majorité de la population de Tadoussac parle le français et n'est pas issue de l'immigration. Ces derniers demeurent dans environ 380 logements résidentiels sur le territoire, dont 76% en sont propriétaire de leur logement. D'ailleurs, 54 % de ces logements ont été construits avant les années 1980. C'est pourquoi les logements sont bien préservés encore aujourd'hui et font le charme du village autant pour les résidents que pour les touristes. On note que la taille du ménage moyenne est de 2.1 et que leur revenu moyen du ménage est d'environ 64 915 \$. Le taux d'activité est d'environ 61.9 % avec un taux de chômage de 19%. Enfin, l'âge moyen de la population (45.4 ans) est relativement plus bas que celui de la MRC de la Haute-Côte-Nord (47.1 ans);



LE PROFIL DU VILLAGE



LE PROFIL DU VILLAGE

Analyse FFPC

Thème : Mobilité et transport



Forces	Faiblesses
Présence de mobilier urbain complémentaire à la marchabilité	Mauvaise collaboration des touristes pour le respect des consignes municipals sur le stationnement de nuit
La grande proximité des commerces et services encourage la marchabilité	Grande fréquence de camionnage de livraison dans le village
Présence de la compagnie de location de vélos électriques	Pollution sonore des véhicules
Municipalité gère trois stationnements publics sur son territoire	Manque de continuité de la piste cyclable dans le village
Présence de bornes électriques à l'entrée du village	Trottoirs inexistantes et étroits à plusieurs endroits
Nombreux sentiers piétons	Gestion efficace du stationnement
Grande offre de stationnement publics payants et gratuits	Aucun transport en commun ou de navette municipale
Présence de stationnement d'urgence pour l'arrivée de masse de VR (aux dunes et à l'halte routière)	Manque accru de verdure dans les stationnements publics
Potentiels	Contraintes
Élaboration d'une « Politique des déplacements »	Présence du traversier dans la zone touristique à prendre en considération dans le développement
Mise en valeur des sentiers piétons existants	La voie de chemin du Moulin-à-Baude est très étroite dû par le manque d'emprise au sol dans sa largeur
Bon lien et collaboration avec des sociétés clés dans le village (AML, la société des traversiers du Québec, le Parc marin Saguenay Saint-Laurent, etc.)	La route 138 divise la municipalité de Tadoussac causant une défiguration physique
Développement du nouveau stationnement des Jésuites d'une grande capacité de stationnement pour VR offrant un accès au village par l'aménagement d'un nouveau sentier	

LA PROBLÉMATIQUE

La problématique :

«**Comment améliorer les déplacements dans le village en tenant compte des besoins des résidents et des touristes.**»

- **Enjeu : offrir une quiétude dans les secteurs résidentiels**
 - Objectif : réduire le nombre d'entrées d'automobile et VR des touristes dans les secteurs résidentiels
 - Objectif: miser sur des mesures innovantes guidant les touristes aux stationnements publics à leur arrivée
- **Enjeu : favoriser la mise en place des traverses sécuritaires aux piétons, cyclistes et enfants**
 - Objectif : offrir des espaces sécuritaires aux piétons, aux cyclistes et aux enfants
 - Objectif : réduire la vitesse des véhicules dans les secteurs résidentiels
- **Enjeu : mieux gérer et rentabiliser les stationnements publics**
 - Objectif : limiter le temps de stationnement sur les rues ayant actuellement un temps illimité
 - Objectif : mettre en place un système de tarification autonome aux rues avec un temps limité de stationnement



Photo : une baleine visitant la baie de Tadoussac devant le village.
Source : Tadoussac.com



Photo : le village de Tadoussac, vue aérienne.
Source : LaPresse

LA PROBLÉMATIQUE

Carte de diagnostic

0 500m

Carte réalisée par
Algasim Nooraldeen
date : 2 septembre 2021
Source: Esri Canada



Les zones d'intervention prioritaires

A

Secteurs résidentiels qui se trouvent au bord de l'eau.

Cause : achalandage des touristes à la recherche de stationnement

Conséquence: quiétude du secteur brisé

B

Secteur résidentiel de l'Hôtel-de-ville et des Montagnais

Cause : larges voies favorisant le stationnement illicite des VR la nuit

Conséquence : les impacts négatifs liés au campement improvisé sont nombreux

C

La rue du golf

Cause : stationnement empiétant sur les trottoirs par manque d'espace sur la rue

Conséquence: invite les piétons à circuler sur la voie publique et nuit à leur sécurité

D

Les rues sur pente

Cause : favorise l'automobiliste à conduire à une vitesse plus élevée

Conséquence : grand danger pour les piétons, les cyclistes et les enfants du milieu

E

Les stationnements sur rues avec un temps illimité (de la Coupe de L'Islet, du Parc, des Pionniers, de l'Hôtel-de-Ville, des Montagnais, des Jésuites, etc.)

Cause : plusieurs véhicules se stationnent sur de très longues durées

Conséquence : iniquité pour les automobilistes cherchant un stationnement de courte durée

F

La rue de Bord-de-l'Eau

Cause : trottoirs manquants aux abords du cimetière et étroits dans certains endroits

Conséquence : grand danger pour les piétons, les cyclistes et les enfants du milieu

LA POLITIQUE DES DÉPLACEMENTS

Le comité de déplacement

En janvier 2020, la politique de déplacement n'était encore qu'un concept discuté entre le personnel administratif et politique. C'est à travers la constitution d'un comité des déplacements, entre ces deux équipes, que la politique se concrétise.

Consultation citoyenne

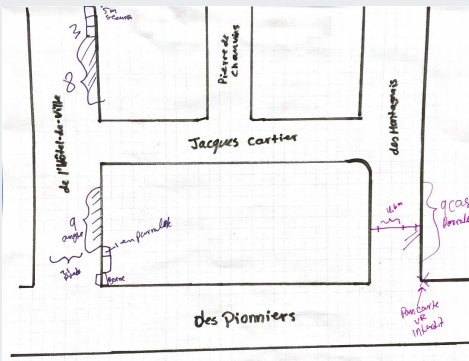
Le 27 et 28 avril a eu lieu des échanges entre élus, le personnel administratif, les résidents et avec la FQM aux sujets des enjeux que l'on vit au quotidien sur les déplacements dans le village. C'est grâce aux échanges de ces 36 personnes, aux deux dates confondues, que la FQM a pu réaliser un rapport regroupant les idées discutées et retenues. Tout de même, il a eu des sondages en ligne qui ont été réalisés et qui ont été pris en compte dans le rapport publié en mai 2021.

Rencontre du comité de déplacement

C'est à travers de nombreuses rencontres avec le comité des déplacements qu'il a été possible d'avoir un consensus sur les pistes d'actions potentielles qui pourront être mises en place. Plusieurs schémas et conceptualisations leur ont été proposés dans le but de répondre aux problématiques d'actualité.

Étude de faisabilité et observations

En parallèle avec les rencontres du comité des déplacements réalisés durant le mois de mai et juin, j'ai eu l'occasion de faire des observations sur le terrain et des études de faisabilité sur les pistes d'actions proposées. À titre d'exemple, en suivant des normes sur les mesures de stationnement, je présente sur des plans 2D le nombre de cases potentielles dans chaque secteur visé, que ça soit le stationnement de l'église, du tourisme, ou sur les rues en perpendiculaire avec la rue Jacques-Cartier. C'est à travers les observations sur le terrain que j'ai pu constater des contraintes liées aux pistes d'actions proposées et d'en faire le changement.



Sketch à main levée illustrant le nombre de cases de stationnement qu'on peut chercher sur les rues qui peuvent potentiellement être réservées pour les détenteurs de vignette, dessinée par Algasim Nooraldeen, juillet 2021

2021 en pilote

Le conseil conclut que l'année 2021 sera une année expérimentale auquel nous allons mettre en place des changements dans les zones d'intervention prioritaires afin de remédier à la situation et d'en tirer profit des résultats de ces interventions. Ainsi, nous serons en mesure de nous ajuster pour les années à suivre et de mettre en place une politique des déplacements basée sur des chiffres, des résultats et des analyses du contexte réel.

Actions retenues :

- Système de vignette pouvant réserver les rues résidentielles de l'Hôtel-de-Ville et des Montagnais et du stationnement de l'église. Le stationnement de la maison du tourisme n'étant plus une option;
- Mise à jour complète des heures de stationnement sur les rues et définir des limites de temps;
- Aménagement des mobiliers urbains et des limites physiques décourageant les entrées aux rues résidentielles;
- Mettre en place des signalisations faciles à comprendre.



Exemple de simulation sur le stationnement en angle plutôt qu'en parallèle démontrant que la voie de circulation libre ne serait que 4,5 m avec un tel scénario. Photo et simulation réalisée par Algasim Nooraldeen, juillet 2021

Consultation publique

Politique de stationnement à Tadoussac



La municipalité interpelle la population pour discuter des solutions à mettre en place dans le village afin d'améliorer la problématique du stationnement.

Dates des consultations en ligne :
Mardi 27 avril à 18h30
Mercredi 28 avril à 16h

***Inscription obligatoire**
Pour vous inscrire, envoyez un courriel à Andréanne Jean [agentdedeveloppement@tadoussac.com]

Affiche invitant la population à s'inscrire pour la consultation publique sur la politique de stationnement à Tadoussac.

LA MISE EN PLACE DES INTERVENTIONS

Projet expérimental de la vignette

C'est la première fois que la municipalité entreprend un système de vignette. Cette volonté vient du fait que les rues résidentielles sont envahies par des touristes à la recherche de stationnement et passe parfois la nuit devant les logements résidentiels. Un tel système serait en mesure de ne plus permettre aux touristes de s'aventurer dans ces rues, et par conséquent, rendrait les secteurs résidentiels plus tranquilles. Actuellement, il existe deux secteurs touchés par cette problématique, soit celui de l'Hôtel-de-Ville/des Montagnais et celui de la Coupe-de-l'Islet. Pour une première année, nous avons décidé d'agir sur le secteur de l'Hôtel-de-Ville/des Montagnais étant un projet de vignette expérimental. L'intention est de réserver ce secteur pour les détenteurs de vignette seulement, soit les travailleurs et les résidents du secteur. Pour connaître le nombre approximatif de cases de stationnement besoin, les employeurs du secteur avaient exprimé leurs besoins de jour, de soir et de fins de semaine. Suite à la distribution des vignettes à ces derniers, on note que le chiffre de départ, soit celui des besoins, était relativement plus élevé que celui reçu pour chacun, soit d'environ 20 %.



Photo prise à l'entrée de la rue des Montagnais montrant les signalisations qui ont été installées lorsque le règlement est entré en vigueur. Photo prise par Algasim Nooraldeen en juillet 2021

Les étapes pour la mise en place du système de vignette:

- Consultation citoyenne et consensus avec le conseil sur la mise en place de ce système
- Production des planches 2D localisant les cases de stationnement réservé pour vignette.
- Commande des signalisations chez le fournisseur Artlettrage à la municipalité de Sacré-Coeur
- Commande des vignettes en ligne chez Vistaprint
- Communiquer à la population à travers le journal *Le Miroir* et la page Facebook
- Distribution des lettres d'invitation aux employeurs et résidents du secteur pour chercher leur vignette
- Création d'un communiqué informant les détenteurs de vignette sur ce qu'ils doivent savoir sur la procédure de la vignette remise en accompagnement de la vignette
- Création d'un registre pour les travailleurs et pour les résidents détenteurs de la vignette
- Distribution des vignettes entre le 14 juillet et le 21 juillet 2021 au bureau municipal
- Adoption du règlement le 26 juillet 2021
- Installation des signalisations aux bons endroits par l'équipe des travaux publics
- Suivis sur le terrain et observations
- Sensibilisation auprès des détenteurs de vignettes à travers des billets de courtoisie

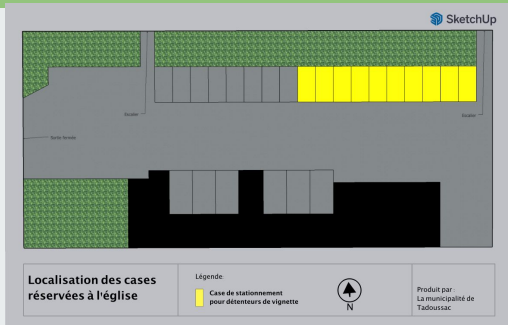
Registre de stationnement pour résidents				
Vignette numéro :	Assigné à :	Marque, modèle et couleur du véhicule	Adresse	Vignettes et explications reçues le
1	Martin Laro	Ford voyage blanc	270 Rue de l'Hôtel-de-Ville	14-Jul-21
2	Béatrice Gauthier	Mitsubishi Outlander rouge	284 Rue des Montagnais	14-Jul-21
3	Thérèse Robitaille	Honda Civic noir	297 A Rue de Jacques-Cartier	14-Jul-21
4	Julienne	Toyota beige	297 A Rue de Jacques-Cartier	14-Jul-21
5	Roby Julien	Volvo crossover beige	240 Rue de l'Hôtel-de-Ville	14-Jul-21
6	Caroline Piquette	Honda accord gris	240 Rue de l'Hôtel-de-Ville	14-Jul-21
7	Prisc Nadeau Louise MacFarland	Lexus LSX beige	285 Rue des Fleurons	14-Jul-21
8	Prisc Nadeau Louise MacFarland	Jeep Wrangler	285 Rue des Fleurons	14-Jul-21
9	Prisc Nadeau Louise MacFarland	Chrysler rouge	285 Rue des Fleurons	14-Jul-21
10	Prisc Nadeau Louise MacFarland	Audi blanche	285 Rue des Fleurons	14-Jul-21
11	Dylane Laro	Yaris gris	240 Rue des Montagnais	14-Jul-21
12	Proffette Lachance	Honda accord gris	272 Rue des Montagnais	14-Jul-21
13	Michelle Piquette	Ford Focus bleu marine gris	258 Rue des Montagnais	15-Jul-21
14	Justine Francis	Ford F-250 Rouge	250 Rue des Montagnais	15-Jul-21
15	Justine Francis	Honda CRF blanc	250 Rue des Montagnais	15-Jul-21
16	Justine Francis	Honda CRF blanc	250 Rue des Montagnais	15-Jul-21
17	Alex Piquette	Toyota Highlander blanche	284 Rue de l'Hôtel-de-Ville	15-Jul-21
18	Julienne Marois	Toyota Corolla Blanche	253 Rue des Montagnais	15-Jul-21
19	Nadeau accord	Volvo crossover noir	283 Rue des Fleurons	15-Jul-21
20	Nadeau accord	Nissan Leaf	272 Rue des Fleurons	20-Jul-21
21	Barbara Lavallée Robitaille	Honda accord argent	275 Rue Jacques-Cartier	20-Jul-21

Exemple du registre des détenteurs de vignette contenant des informations, telles que le nom du détenteur, la marque, le modèle et la couleur de son véhicule, ainsi que l'adresse du résident et le numéro de téléphone des travailleurs, collectés par Algasim Nooraldeen.



Véhicules stationnés dans le secteur pour détenteurs de la vignette sur la rue de l'Hôtel-de-Ville. Photo prise par Algasim Nooraldeen, août 2021

LA MISE EN PLACE DES INTERVENTIONS



BILLET DE COURTOISIE

Situation : Dans véhicule en stationnement dans une zone réservée pour détenteurs de vignettes valides.

Dans véhicule en circulation.

Dans véhicule sans permis stationné dans une zone réservée pour détenteurs de vignettes.

Sans véhicule en stationnement dans une zone réservée pour détenteurs de vignettes.

Autre : _____

Date : 12/07/2021 17:00

Numérisation : 123456789

Marque, modèle et couleur : Toyota Corolla

Premier acte

Acte final

MUNICIPALITÉ DE TADOUSSAC

Site internet sur le billet : www.municipalite.tadoussac.qc.ca

À gauche, un exemple d'un billet de courtoisie distribué par Algasim Nooraldeen le 12 août 2021

Ci-dessous, un article portant sur le projet expérimental de la vignette dans le journal le miroir de Tadoussac publié en juillet 2021

La vignette travailleur

Un total de 70 vignettes pour les employés ont été distribuées au coût de 20\$ par vignette. La condition principale était simplement de pouvoir se procurer une vignette par véhicule et de faire partie des entreprises suivantes : La Galouine, la Bohème, le Tire-Bouchon, l'Hôtel le pionnier, l'épicerie côté, le parc marin et le gîte du Goéland. Pour faciliter l'accès aux employés des commerces devant l'église, les employés du parc marin ont été invité à se stationner sur les rues, plutôt qu'à l'église.

La vignette résident

Un total de 37 vignettes pour les résidents ont été distribuées gratuitement. La condition était simplement de pouvoir se procurer une seule vignette par véhicule et de résider dans le secteur expérimental illustré dans le schéma ci-dessus. Suite aux observations effectués sur le terrain, on note que seulement 2 à 3 véhicules profitent régulièrement de leurs vignettes pour se stationner sur les rues réservées pour les détenteurs de vignette. La raison derrière cela est probablement le fait que les résidents se sont procuré des vignettes puisqu'ils en ont le droit. Ces vignettes peuvent être utilisées sur leur véhicule lorsqu'ils reçoivent de la visite chez eux. Ainsi, ils peuvent stationner le véhicule de l'invité dans leur cours. Ce commentaire a été relevé à plusieurs reprises par les résidents lors de la distribution des vignettes.

Constats :

Dans le stationnement de l'église, il a été constaté, sur 15 visites d'observation sur un temps varié, qu'environ 53 % des 10 cases réservées pour détenteurs de vignette sont toujours occupées par les employés du café Bohème, 33 % par les employés de l'épicerie et seulement 14 % des cases sont souvent occupées par les employés de la Galouine. Il faut aussi savoir que ces trois commerces ont reçu un différent nombre de vignette pour leurs employés, soit 14, 12, 10 respectivement. Quant aux 23 vignettes distribuées aux employés du parc Marin et les quelques autres vignettes distribuées à l'Hôtel le pionnier, le tire-bouchon et le gîte du goéland se retrouvent régulièrement stationnés sur les rues réservées aux détenteurs de vignette.

Cases réservées sur rues à l'église

Ce sont une cinquantaine de cases de stationnement réservées aux détenteurs de vignette sur la rue de l'Hôtel-de-Ville et des Montagnais et seulement 10 à l'église. La volonté de se limiter à 10 cases à l'église est pour minimiser les pertes reliées aux ventes du stationnement, mais aussi de donner une option supplémentaire aux employés qui ne désirent pas se stationner sur les rues.

Billets de courtoisie

Durant toute la période du 26 juillet 2021 au 26 juillet 2021, à l'intérieur de 26 visites, 83 billets de courtoisie ont été émis, avisant les véhicules sur leurs situations d'infractions dans les zones réservées pour vignette seulement après l'entrée en vigueur du règlement. La majorité des billets de courtoisie émis (58 %) ont été donné à des véhicules stationnés dans une zone réservée, sans avoir une vignette valide. On retrouve aussi que 13 % de ces véhicules avaient une vignette mise incorrectement et 11 % ont stationnée hors de la zone réservée. Enfin, il n'y a qu'à une seule occasion, qu'un véhicule aurait incorrectement stationnée, prenant ainsi deux cases de stationnement.

Observation

Avant la mise en place de vignettes, le secteur était occupé par des touristes qui se stationnent de longues heures devant les logements résidentiels. Après la mise en place de ce système, la situation s'était pleinement améliorée. On note même que la rue des Montagnais a été, dans la majorité du temps, quasi vacante. Cela explique le manque de la demande des résidents à vouloir se stationner sur les rues et le grand nombre de cases qui leur est attribué.



LA MISE EN PLACE DES INTERVENTIONS

La signalisation dans le village

Durant les rencontres du comité du déplacement, il a été mentionné à plusieurs reprises que la signalisation dans le village est déficiente et parfois même inexistante. C'est grâce à des observations sur le terrain que j'ai recensé toutes les signalisations dans le village dans un seul dossier et j'ai pu définir les besoins en termes de signalisation et, de ce fait, commander sur-mesure les pancartes par le fournisseur *Artletterage*.

La mise à jour complète de la signalisation

Pourquoi une mise à jour? Simplement pour mettre de l'ordre dans les rues. À titre d'exemple, la rue des pionniers, en montant vers le club de golf depuis le début de la rue des Montagnais, n'a aucune signalisation. Ainsi, les touristes se stationnent sur cette voie peu large obligeant les piétons à circuler dangereusement au milieu de la rue. Pour remédier à cette situation, nous avons interdit le stationnement tout au long de cette rue. De ce fait, les stationnements publics se rentabilisent en accueillant ces véhicules et le risque de danger lié aux piétons sur la voie publique est



Photo de la rue des Pionniers qui monte vers le Club de golf illustrant les piétons qui circulent dangereusement sur la voie publique suite aux stationnements des véhicules sur le long de la voie. Photo prise par Algasim Nooraldeen. juin 2021

Installation de signalisations

- Pancartes «Stationnement interdit», sur la rue des pionniers en montant vers le golf à partir de la rue des Montagnais aux deux côtés de la rue;
- Pancartes «VR-Auto», à l'entrée du nouveau stationnement des Jésuites;
- Pancartes « Défense d'entrer excepté véhicules autorisés » sur les bacs à fleurs du secteur de Coupe-de-l'Islet et de la Cale-Sèche;
- Pancartes «Stationnement interdit excepté détenteurs de vignette seulement» sur la rue de l'Hôtel-de-Ville et des Montagnais ;
- Pancartes «Stationnement interdit excepté détenteurs de vignette seulement» à l'église;
- Pancartes «VR bienvenu » pour diriger les VR au stationnement Sépaq;
- Pancartes « Secteur réservé pour détenteurs de vignette» à l'entrée de la rue de l'Hôtel-de-Ville et à l'entrée de la rue des Montagnais;
- 4 Pancartes « Trouver un stationnement par QR code » aux dunes, à la maison du tourisme, sur des Pionniers, rue bord de l'eau;
- Dix pancartes « Trouver un stationnement à Tadoussac par QR code » sur les traversiers;
- Pancartes « 120 minutes » sur la rue des Pionniers, telle que précisée sur le plan;
- Pancartes «60 minutes » sur la rue des Pionniers, telle que précisée sur le plan;
- Pancartes «60 minutes » sur la rue des Jésuites;
- Autocollants « 16h00 » sur les débarcadères de la rue des Pionniers pour changer les heures étant anciennement jusqu'à 14h;
- Autocollants « 16h00 » sur les 120 minutes du débarcadère de la rue des Pionniers;
- Autocollants « 2 heures maximum » sur les anciens 4h maximum de la rue Morin.

La mise à jour complète sur tous ces changements d'heure, limite de temps et de signalisations routières dans le village sont les fruits d'une réflexion ayant pour but d'améliorer le déplacement dans le village en tenant compte des priorités et des enjeux auxquels ils font face.

Peinture au sol

La mise en place du système de vignette et des changements d'horaire de stationnement nous on permet de retrouver les cases de stationnement sur rues et à l'église pour mieux guider les usagers à se stationner. Nous avons prévu faire une peinture au sol sur le débarcadère qui se trouve devant l'église, mais l'utilisation des cônes semble être plus efficace pour la gestion de stationnement dans cette zone.

Les codes QR

Les codes QR sont une solution innovante amenant Tadoussac dans l'ère numérique. J'ai pu faire la mise à jour complète de la carte de stationnement de Tadoussac sur l'application *Google Mymaps*. Par la suite, j'ai lié le lien internet de cette carte par un code QR placé sur des pancartes. Quatre pancartes se trouvent actuellement sur le territoire du village dans des emplacements stratégiques, tel qu'à la maison du tourisme, les dunes, la rue de Bord-de-l'Eau et proche de l'épicerie Côté, afin de guider les touristes à trouver facilement leur stationnement et réduire leur temps de recherche. Aussi, il a été possible de collaborer avec la société de traverse Tadoussac-Baie-Ste-Catherine afin qu'ils installent 10 affiches en papier plastifié sur leurs navires. Ainsi, les voyageurs pourront planifier d'avance leur stationnement en arrivant à Tadoussac.



Photo: Une des quatre affiches installées dans le village. Celle-ci se trouve sur la rue de Bord-de-l'Eau.

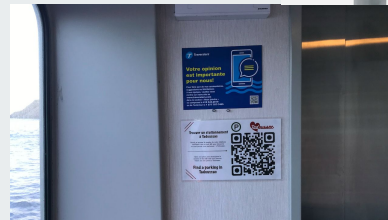
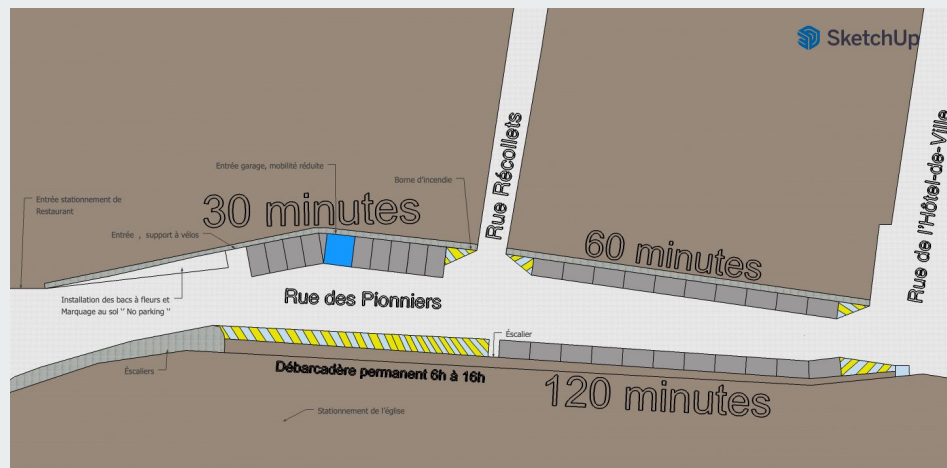


Photo: Une des dix affiches installées sur les navires du traversier. Photo prise par Algasim Nooraldeen le 6 septembre 2021

LA MISE EN PLACE DES INTERVENTIONS

Carte indiquant les interventions en détail sur le secteur des Pionniers

Sur cette carte, il est possible de voir les changements réalisés qui ont été discutés dans la page précédente. En fait, les changements sont les ajouts des bacs à fleurs pour limiter le stationnement devant l'intersection, pour dégager la vue vers le bord de l'eau et l'église ainsi que réduire le risque lié à la sécurité. Aussi, on retrouve un support à vélo installé afin d'encourager le transport actif. Quant aux limites de temps des stationnements sur rue, nous avons voulu limiter le temps et l'offre sur rue pour augmenter la demande dans les stationnements publics. On note que la limite de temps de 30 minutes reste inchangé. Ainsi, nous sommes en mesure de rentabiliser les stationnements publics, mais aussi de garantir une équité pour tous en termes de temps dans un endroit en demande dans le village.



Propositions d'interventions et cartes réalisées par Algasim Nooraldeen, été 2021

Aménagements

- Redéfinir l'emplacement du débarcadère sur la rue des Pionniers
- Installation de silhouette d'enfant sur Coupe de l'Islet.
- Installation de trois bacs à fleurs devant le café Bohème.
- Installation de deux bacs à fleurs sur la rue de l'Hôtel-de-Ville
- Installation de 2 bacs à fleurs sur la rue de la Cale-Sèche
- Installation de 2 bacs à fleurs sur la rue de la Coupe de l'Islet
- Installation présentoir de vélo 8 places devant le café bohème

Plusieurs raisons sont derrière l'aménagement des bacs à fleurs dans le village. D'abord, ces bacs à fleurs sont mis pour embellir le secteur, mais aussi pour jouer un rôle dans l'emprise au sol. En effet, elle occupe actuellement des cases supposément dédiées aux véhicules. Ainsi, on met en place un secteur favorisant la marchabilité grâce à ces mobiliers urbains. Donc, elle restructure les voies, allant même à réduire la largeur, telle que sur les rues résidentielles en perpendiculaire à l'axe de Bord de l'Eau,

décourageant les entrées de grand VR et véhicules des touristes à pénétrer le secteur. Enfin, ces bacs à fleurs sont tout de même utilisés pour accrocher les signalisations interdisant les entrées de ces rues. Quant aux silhouettes d'enfant sur de la Coupe-de-l'Islet, ce panneau a pour but de réduire la vitesse des véhicules dans ce secteur en sachant qu'il y a un nombre important d'enfants et, entre autres, une garderie. Plusieurs de ces principes d'aménagement sont inspirés des réflexions de l'urbaniste américaine Jane Jacobs disant que les meilleurs espaces publics sont ceux qui sont le mieux aménagés. (Jacobs, 1961) C'est pourquoi nous avons misé sur cet espace de place à Tadoussac.



Exemple de produit de silhouette d'enfant vendu de chez Kalitec



Photo du présentoir à vélo et des bacs à fleurs installés devant le café la Bohème. Photo prise par Algasim Nooraldeen, en août 2021

LA MISE EN PLACE DES INTERVENTIONS

Les limites physiques dans les rues résidentielles

Les limites physiques dans les rues résidentielles ayant un fort débit de circulation de véhicule des touristes à la recherche de stationnement sur rue gratuit, telles que la rue de la Cale-Sèche et la rue de la Coupe-de-l'Islet, sont des interventions cherchant à décourager l'entrée de ces véhicules dans ces secteurs, pour non seulement amener une tranquillité dans le secteur et les rendre plus sécuritaires, mais aussi pour inciter les touristes à se stationner dans les stationnements publics et de les rentabiliser à leur plein potentiel.



Photo : Signalisation et limites physiques sur la rue de la Cale-Sèche par un cône et deux bacs à fleurs. Photo prise par Algasim Nooraldeen en août 2021



Photo : Limites physiques par un bac à fleurs et signalisations à l'entrée de la rue de la Coupe-de-l'Islet. Photo prise par Algasim Nooraldeen en août 2021



Photo : Exemple de bac à fleurs avec une signalisation interdisant l'entrée aux véhicules non autorisés. Photo prise par Algasim Nooraldeen en août 2021



Photo : Le bac à fleur installé sur la rue de la Coupe-de-l'Islet. Photo prise par Algasim Nooraldeen en août 2021

Observation à l'entrée de la rue de la Coupe-de-l'Islet (Secteur résidentiel)

	Avant les aménagements	Après l'aménagement (durant les semaines de la construction)	Après l'aménagement (après la semaine de la construction)
Date de l'observation :	Mercredi le 7 juillet	Mardi le 27 juillet	Lundi le 2 août
Heures :	11:00 à 12:00	11:00 à 12:00	11:00 à 12:00
Nombre de véhicule entrant :	17	15	14
Date de l'observation :	Vendredi le 2 juillet	Mercredi le 28 juillet	Mardi le 17 août
Heures :	12:00 à 13:00	12:00 à 13:00	12:00 à 13:00
Nombre de véhicule entrant :	23	23	19
Date de l'observation :	mardi 29 juin	Lundi le 19 juillet	Mardi le 17 août
Heures :	13:30 à 14:30	15:18 à 16:18	12:00 à 14:30
Nombre de véhicule entrant :	16	29	13

Registre des observations sur le terrain permettant une comparaison avant et après les interventions réalisées à l'entrée des rues résidentielles

Observations

Sur une observation de 10 heures pendant des périodes variantes, on note qu'il y aurait eu en moyenne 20 entrées de véhicule à l'heure en moyenne durant le jour dans les secteurs résidentiels qui se trouvent sur le bord de l'eau, soit la rue de la Cale-Sèche et la rue de la Coupe de l'Islet. Ces entrées dans la rue par véhicule sont majoritairement des touristes à la recherche d'un stationnement sur rue qui est gratuit. Leurs présences dans le secteur résidentiel nuisent à la quiétude ainsi qu'à la sécurité du secteur, mais aussi contribuent à l'émission de gaz à effet de serre produit par l'automobile. C'est pourquoi il a été nécessaire de mettre en place un aménagement adéquat pouvant diminuer le nombre d'entrées de véhicule par heure. Les mesures que j'ai proposées tiennent compte des installations de signalisations indiquant une «défense d'entrer sauf pour les véhicules autorisés». Ceci décourage les touristes de rentrer dans ces rues et de s'y aventurer. Tout de même, ma proposition de limites physiques à l'entrée des rues a fait l'unanimité auprès du conseil. Ces limites physiques installées sont des bacs à fleurs situés à l'entrée de chaque rue, ainsi qu'au milieu de la rue de la Coupe-de-l'Islet.

Grâce aux observations, j'ai pu constater une diminution significative du nombre d'entrées de véhicule par heure dans ces secteurs. Il s'agit d'une diminution d'environ 20% pour la rue de la Coupe de l'Islet et de 87% pour la rue de la Cale-Sèche. La raison pour laquelle cet aménagement a très bien fonctionné pour la rue de la Cale-Sèche est probablement grâce à l'installation d'un cône en milieu de la rue. Cet élément physique ne peut malheureusement pas avoir sa place à la rue de la Coupe de l'Islet vu sa largeur et les visites fréquentes de camions de livraison et d'entretiens dans cette rue.

Observation à l'entrée de la rue de la Cale-Sèche (secteur résidentiel)

	Avant l'aménagement	Après l'aménagement
Date de l'observation :	Mercredi 20 juin	Lundi le 26 juillet
Heures :	11:35 à 12:35	12:09 PM à 13:09
Nombre de véhicule entrant :	19	8
Date de l'observation :	Mercredi le 30 juin	Mardi le 18 août
Heures :	13:35 à 14:35	13:35 à 14:35
Nombre de véhicule entrant :	19	1
Date de l'observation :	Mardi 6 juillet	Mardi le 18 août
Heures :	14:54 à 15:54	16:35 à 17:35
Nombre de véhicule entrant :	18	0
Date de l'observation :	Samedi le 3 juillet	Samedi le 14 août
Heures :	11:10 à 12:10	10:20 à 11:20
Nombre de véhicule entrant :	16	2
Date de l'observation :	Samedi le 3 juillet	dimanche le 15 août
Heures :	14:43 à 15:43	14:30 à 15:30
Nombre de véhicule entrant :	28	2

LA MISE EN PLACE DES INTERVENTIONS

La mise à jour sur Google map

Après avoir mis à jour la carte de stationnement public de Tadoussac, on note qu'il y a eu environ 1500 visites de cette carte, durant le mois de juillet, à travers les visites sur les sites et les personnes ayant scanné les codes QR affichés sur les pancartes. Ce chiffre semble énorme, mais est de très petite taille en sachant que le village accueille 300 000 visites annuellement. La solution était de s'incruster dans les habitudes quotidiennes des touristes. En sachant logiquement que la très grande majorité voyage en utilisant des applications de GPS moderne, tel que *maps* dans iPhone ou *google maps*, j'ai décidé de mettre à jour les informations des stationnements qui se trouvent et qui sont manquantes sur *google maps*. Pour ce faire, j'ai créé un compte google *Mybusiness* et j'ai réclamé une trentaine de propriétés municipales, incluant, avant tout, les stationnements, mais aussi des libellés tels que la plage, le poste de traite Chauvin, la maison du tourisme et le bureau municipal. L'affichage en ligne est très important, mais aussi, les informations qui s'y trouvent. Donc, j'ai pu faire une mise à jour complète, en commençant par les stationnements. On note que le nombre de visites sur google map est plus grand que celui de la carte de stationnement sur le [site](#). À titre d'exemple, ce sont 5000 visiteurs mensuels qui ont consulté le stationnement de la Cale-Sèche durant le mois de juillet.

Business ↑	Status
<input type="checkbox"/> Bureau municipal de Tadoussac 162 Rue des Jésuites, Tadoussac, Québec G0T 2A0	Verified
<input type="checkbox"/> Jardin de la grève Unnamed Road, Tadoussac, Québec G0T 2A0	Verified
<input type="checkbox"/> Poste de Traite Chauvin 157 Rue du Bord de l'Eau, Tadoussac, Québec G0T 2A0	Verified
<input type="checkbox"/> sentier des dunes heli pad landing Chem. de la Rivière-du-Moulin-à-Baudé, Tadoussac, QC G0T 2A0	Verified
<input type="checkbox"/> Stationnement de l'Église Sainte-Croix 180 Rue de l'Église, Tadoussac, Québec G0T 2A0	Verified
<input type="checkbox"/> Stationnement de la Cale-Sèche Rue de la Cale-Sèche, Tadoussac, QC G0T 2A0	Verified
<input type="checkbox"/> Stationnement de la Sépaq Tadoussac, QC G0T 2A0	Verified
<input type="checkbox"/> Stationnement du Poste de Traite Chauvin 157 Rue du Bord de l'Eau, Tadoussac, Québec G0T 2A0	Verified
<input type="checkbox"/> Stationnement du Quai de Tadoussac 133-101 Rue du Bord de l'Eau, Tadoussac, Québec G0T 2A0	Verified
<input type="checkbox"/> Stationnement public de l'Office du Tourisme 180-184 Rue Lapointe, Tadoussac, Québec G0T 2A0	Verified

Liste des endroits réclamés et vérifiés présentement sous la responsabilité de la municipalité. Autrefois, ces endroits étaient gérés par la contribution des internautes. Réalisé et mise à jour par Algasim Nooraldeen en août 2021

Le défi «Je marche Tadoussac»

Le défi «Je marche Tadoussac» est une initiative proposée par moi-même, proposant un défi à la communauté de Tadoussac en lien avec la mobilité active et leurs habitudes quotidiennes. Nous mettons en défi la communauté tadoussacienne à parcourir au moins 60 minutes par jour à pieds les parcours souvent réalisés en automobile dans le village. Afin de leur garder motivé, des cadeaux leur seront distribués à la fin du défi.



JE MARCHE TADOUSSAC
EN TROIS ÉTAPES

- 1 Prenez le temps de noter quelque part les jours que vous avez pu parcourir au moins 60 minutes par jour (pour les adultes) et 20 minutes par jour (pour les jeunes).
- 2 Suivez les annonces qui seront publiées sur notre page facebook et restez motivés!
- 3 Remplissez le formulaire google form en ligne, uniquement entre le 14 au 18 septembre 2021.



Affiche publicitaire du défi «Je marche Tadoussac» publié sur [la page Facebook](#) officielle de la municipalité. Affiches réalisées par Algasim Nooraldeen en août 2021



JE MARCHE TADOUSSAC

PARTICIPEZ AU DÉFI!
ET GAGNEZ!

Quand:
du 15 août au 15 septembre 2021.

Comment:
parcourir à pied vos destinations habituellement réalisées en auto.

Pourquoi :
miser sur la santé physique, mentale et de favoriser l'interaction sociale.

Qui :
aux citoyens et aux travailleurs.
Tout âge confondu.



QUELQUES RÉSULTATS

La commande des articles

Après avoir conclu les interventions que nous allons mettre en place cet été en guise expérimentale, j'ai pu, aussitôt, placer la commande de plusieurs articles afin de pouvoir les recevoir dans un délai rapide, et ainsi, parvenir à les installer durant l'été. Pour chaque commande, je m'étais assuré de faire une analyse comparative entre les fournisseurs afin de privilégier les fournisseurs locaux, les moins chers et offrant des produits durables et de qualités. Après avoir passé chaque commande, j'ai pu réaliser des suivis hebdomadaires pour assurer l'obtention des produits dans les délais de temps promis. Malheureusement, les bacs à fleurs qui ont été livrés avec un grand retard de quatre semaines, mettant ainsi nos interventions en attente. Quant aux autres fournisseurs, le délai s'est réalisé dans un temps raisonnable. La totalité des commandes fait une somme équivalente à environ 7724\$. Ce budget semble répondre aux attentes des dépenses du départ auquel j'avais estimé en sachant qu'il s'agit d'un projet pilote qui a pour but de nourrir la politique de déplacement qui sera mis en place dès l'an 2022.

Produit	Quantité	Coût total	fournisseur
Signalisation et pancartes	124	3765\$	Artlettrage, Sacré-Coeur
Bacs à fleurs	9	2223\$	Home hardware, les Escoumins
Vignette de stationnement	200	85.66\$	Vistaprint.ca
Silhouette d'enfant	2	1650.50\$	Kalitec, Laval

Les observations sur le terrain en statistiques par des données quantitatives

La rue de l'Hôtel-de-Ville

Avant la mise en place du système de vignette, le taux d'occupation était de 35%, 75% et 80% respectivement pour la période en AM en semaine, en PM en semaine et PM la fin de semaine. Suite à la mise en place de la vignette, le taux d'occupation reste relativement la même, mais avec des véhicules ayant la vignette de stationnement. Le nombre d'infractions est souvent entre un et deux véhicules sur les 20 cases réservées. Par ailleurs, il y a très peu de résidents stationnés. La plupart des véhicules avec vignettes qui y sont stationnés sont des travailleurs.

La rue des Montagnais

Avant la mise en place du système de vignettes, la rue fut pleinement occupée, souvent par des véhicules appartenant aux touristes, et ce, surtout la fin de semaine. Après la mise en place du système de vignettes, le nombre de cases réservé sur rue n'est occupé qu'à un maximum de 10%. Sur plusieurs visites, on constate qu'il y a toujours entre un ou deux véhicules en infraction. La grande majorité des véhicules stationnés ont des vignettes résidents et très peu des vignettes travailleurs.

La rue du golf

Avant l'interdiction du stationnement sur la rue des Pionniers, en montant vers le golf, on retrouve des véhicules des touristes stationnement sur rues gênant les piétons à circuler confortablement sur le trottoir, avec un taux d'occupation de plus de 80% en AM et en soirée autant la semaine que la fin de semaine. Après l'interdiction du stationnement sur rue, on ne retrouve plus de véhicules qui se stationnent sur la rue. Ce sont moins de trois véhicules qui ont été en infraction sur les 40 visites de terrain réalisé.

Le débarcadère

Trois interventions ont été réalisées au débarcadère, soit le prolongement de sa durée, la réduction de son espace, ainsi que le placement des cônes. Le nombre de véhicules en infractions semblent être réduits depuis l'emplacement des cônes. Sur 40 visites, on constate qu'il y a toujours entre deux à trois infractions par jour.

Stationnement :	Taux d'occupation*
Des Dunes (sur rue)	Jour : 50-90% Soir : 20-50%
Des Dunes (asphalté)	Jour : 40-80% Soir : 10-40%
De l'Office du tourisme (arrière)	Jour : 20-90% Soir : 20-45%
De la Sépac	Jour : 70-95% Soir : 50-90%
De la Halt-routière sur la 138	Jour : 5-10% Soir : 1-5%
De la Cale-Sèche	Jour : 95-100% Soir : 70-90%
De l'église	Jour : 85-100% Soir : 65-90%
Des Jésuites	Jour : 60-95% Soir : 50-85%

*Chiffres basés sur 40 visites du terrain sur des périodes variables afin d'en tirer des données représentatives de la situation d'été 2021 par ces échantillons de temps

Les infractions se réfèrent :

- Aux véhicules stationnés dans la zone réservée n'ayant pas de vignette
- VR dans une zone d'auto seulement
- Aux véhicules dans un stationnement interdit
- Aux véhicules stationnés dans un temps interdit

CE QUE LES AUTRES EN PENSENT

Sondage aux personnes à l'interne

Afin de partir du bon pied dans ce projet, il faut connaître d'avance les défis reliés à la charge du projet et les intentions de chaque personne concernée et celui du collectif. C'est pourquoi il a été nécessaire de récolter des réponses auprès du personnels à l'interne.

Marie-Claude :

Quels étaient les plus gros défis en terme administratif, selon vous, avant, pendant et après les interventions relatives à la politique de déplacement?

AVANT :

- *Délai court pour la mise en place de certaines actions (règlement, avis, explications)*
- *Prise de décision longue et ambiguïté dans les orientations (frais vignettes, secteurs ciblés)*
- *Problème avec la gestion des attentes*
- *Problème avec la transmission de l'information avec une version commune*
- *Trop d'actions/réactions*

PENDANT :

- *Gestions des plaintes et du mécontentement*
- *Aménagement inadéquat par des commerçants (improvisation), règlement, affichage*
- *Quelques conflits pour la gestion du stationnement de l'église*
- *Maintenir le cap pour nous permettre de bien évaluer les changements*

Éric Gagné :

Quelles sont les difficultés rencontrées liées à la mise en place et installations sur le terrain ?

Pour la Voirie, aucune difficulté. Seulement du temps et bonne planification à faire avant les démarches.

Pierre Rodrigue :

Quelles sont vos impressions sur les interventions réalisées et de la mise en œuvre?

Si on entend par intervention le projet de stationnement et le règlement qui l'accompagne, je dirais que dans l'ensemble c'est un bon projet. Toutefois; le mettre en place en pleine saison fut une très mauvaise idée avec des conséquences plus ou moins négatives. Il serait long et peut-être inapproprié de nommer ici à ce moment ce qui ne fonctionnait pas d'autant plus qu'une analyse doit être faite pendant la morte-saison. J'espère d'ailleurs être invité à cette analyse. Après tout c'est mon équipe qui doit faire respecter ce nouveau règlement.

Qu'en est-il de la charge de travail des constables et l'application du règlement après les interventions réalisées?

Impossible pour les constables de faire respecter ce règlement. Afin de faire respecter à la lettre le règlement, il nous faudrait un minimum de 2 constables par jour, 12 heures par jour et 7 jours par semaine. De plus, les acquis historiques du passé ex : Stationnement gratuit pour tous les habitants, stationnement gratuit pour la marina à la Cale-Sèche, stationnement de la sépaq, info pas claire et en général la signalisation est à revoir. En matière d'application du règlement, il ne faut jamais oublier le principe du doute raisonnable et malheureusement, nous avons plusieurs endroits avec un doute raisonnable ce qui fait que si le constat était contesté en cours, nous perdriions.

Sondage aux résidents

Cherchant à connaître leurs avis sur les interventions réalisées au courant de l'été, un sondage en format papier a été envoyé aux résidents ciblés afin de connaître leur avis. Les questions sont les mêmes, elle sont juste adapté à chaque secteur. Nous avons voulu connaître ce qui en ai sur l'achalandage sur leur rue et s'ils étaient en faveur de la mise en place de ces interventions pour les années à venir. Une très grande majorité des répondants ont été satisfaits des interventions réalisées et nous ont laissés savoir que celle-ci répond pleinement aux problématiques actuelles de leur secteur. De plus, 100% des répondants désirent continuer de recevoir des interventions pour les années à venir dans leur secteur. Cette conclusion de sondage est basée sur 7 répondants suite à 35 feuillets de sondage distribués.

Sondage aux touristes

25 répondants ont été approchés dans le village dans différents temps dans la semaine afin de leur demander des questions en lien avec le stationnement. Sur un échantillon aléatoire, ce sont 36% des familles, 32% de jeunes couples, 8% de jeunes et 24% de personnes âgées qui ont accepté de répondre aux sondages. La plupart (53%) avaient avoué être satisfait de leur expérience du stationnement dans le village. Cependant, on note que plusieurs commentaires ont été soulevés sur le fait qu'il y a un manque de stationnement disponible. Malgré cette affirmation, 80% des répondants avouent avoir trouvé un stationnement en moins de 6 minutes, faisant une moyenne approximative de 4.44 minutes pour la recherche au stationnement. On note que 32% des répondants disent avoir un stationnement fournis par leur résidence temporaire (chez un ami, gîte, hôtel, camping, etc.) et que 32% disent avoir trouvé leur place dans un stationnement public payant (à l'église, de la Cale-Sèche, au Quai, des Jésuites, poste de traite, etc. Seulement 8% des répondants affirme qu'il ont profité des stationnements publics gratuits, tels qu'à l'Office du tourisme, la Sépac, aux Dunes, etc. Mise à part ceux qui ont un stationnement fourni par leur résidence temporaire, la très grande majorité des répondants disent avoir trouvé leur stationnement visuellement et très peu par des indications des employés, de bouche à oreille ou des visiteurs réguliers.

Les commentaires sur le système des vignettes

Lors des distributions des vignettes pour les résidents et pour les travailleurs, j'ai pu récolter des commentaires relatifs au système de la vignette. La plupart étant des plaintes relatives à leur privilège. Par exemple, des résidents habitants sur le Chemin du Moulin à Baude ayant l'habitude de se stationner sur la rue des Montagnais. Un autre exemple de plainte expliquant qu'ils sont habitants sur la rue des Forgerons Nord ne pouvant plus se stationner dans les rues réservées pour les détenteurs de vignettes afin qu'il puisse passer la journée dans le parc de l'école la fin de semaine. Enfin, un des employeurs avait mentionné que c'est injuste de payer pour des vignettes de stationnement pour ces employés qui travaillent de soir, car le stationnement de l'église et gratuit et n'est plus surveillé après 16h30.

DES RECOMMANDATIONS ULTÉRIEURES

La mise en place d'un système de vignette pour tous les résidents et les travailleurs

Afin de s'assurer que les véhicules des touristes ne pénètrent pas les rues résidentielles pour la recherche désespérée de stationnement gratuit, il serait intéressant de restreindre l'accès de ces rues qu'aux travailleurs et aux résidents. Ainsi, on serait en mesure d'augmenter la quiétude et la sécurité dans ces secteurs et de remplir pleinement les stationnements publics disponibles dans le village. Aussi, les résidents seront privilégiés dans leur village de se stationner à l'endroit désiré en respectant la limite de temps sur rue. La première phase expérimentale des secteurs réservés aux détenteurs de la vignette était sur la rue de l'Hôtel-de-Ville, des Montagnais et quelques cases à l'église. Ce qui serait souhaité serait tout de même pour le secteur de la Coupe-de-l'Islet pour assurer la quiétude et la sécurité et aux stationnements aux temps limités sur la rue des Pionniers pour assurer la disponibilité des places de stationnements aux résidents dans un endroit si précieux dans le village.

La mise en place d'un système de parcomètre pour tous les stationnements sur rue avec temps limité

Actuellement, c'est au système sur la rue du Bord-de-l'Eau que l'on retrouve les parcomètres pour les stationnements sur rue. Il serait souhaité de pouvoir avoir tout de même des parcomètres aux temps limités sur la rue des Pionniers, sur la rue des Jésuites et sur la rue Morin, afin d'avoir une gestion autonome du stationnement et de générer un revenu substantiel pouvant être utilisé, éventuellement, dans le budget alloué aux stationnements ou aux transports en commun. D'ailleurs, une étude de faisabilité réalisée par M. Pierre Rodrigue faisant l'objet d'une soumission réalisé pour le groupe MacKay Meters illustrant des profits positifs qui peuvent être générés par la mise en place d'un tel système. Selon Donald Shoup, il pourra exister une injustice pour les employés qui ont un stationnement sur rue gratuit face à ceux qui ont décidé de se rendre au travail par le transport actif ou commun. (Shoupe, 2005) L'idée de rendre les vignettes payantes vient donc répondre à cet enjeu. Or, qu'en est-il des stationnements sur rue avec un temps limité? Voici trois points à suivre selon l'urbaniste américain :

1. Rendre le stationnement sur rues payantes aux prix du marché afin de les rentabiliser
2. Utiliser les fonds récoltés par le stationnement sur rue pour mieux aménager le secteur
3. Ne pas favoriser les limites (comme le temps 30 minutes maximum), car cela pourrait nuire à la gestion

la mise en place des limites physiques pour atténuer l'accaparement des touristes à la recherche de stationnement dans les rues résidentielles du village

La grande majorité des répondants au sondage été en faveur de mettre en place des limites physiques et des signalisations décourageant l'entrée des touristes à la recherche de stationnement dans les rues résidentielles.

La mise en place de mesures d'atténuation de vitesse dans les secteurs résidentiels et de dénivellation.

Grâce aux visites sur les terrains, il a été observé que les infractions routières qui portent sur la vitesse se trouvent dans les rues (des Forgerons et du Moulin à Baude) en dénivellation. Celle-ci encourageant inconsciemment le conducteur d'augmenter la vitesse à la descente peuvent être traité par la mise en place des mesures de ralentissement, et tout de même pour les secteurs résidentiels.

Sécuriser la place aux piétons sur la rue de Bord-de-l'Eau

La place aux piétons sur la rue de Bord-de-l'Eau est très importante. De ce fait, plusieurs aménagements peuvent être réalisés afin de l'embellir, la rendre plus sécuritaire et de lui redonner son identité. Parmi les premières recommandations, il serait souhaité de convertir le revêtement du sol asphalté en un de pierre en dalles. Ce matériel au sol permet non seulement de donner une identité du vieux village, enlève les îlots de chaleur des asphaltés et donne un sens à la promenade sur la rue du Bord-de-l'Eau. Aussi, il projette la notion de la rue partage et incite à la réduction de la vitesse des automobiles. Cela s'explique par les vibrations causées par le sol qui permet d'enclencher le signal au conducteur qu'il s'agit d'une rue à circulation de basse vitesse. Des discussions sur cette recommandation ont été réalisées avec des citoyens de la municipalité ayant une appréciation positive sur l'intégration d'un tel sol, mais des commentaires reliés à la circulation des vélos faisant comprendre que le choix du dalle en pierre au sol ne doivent pas nuire aux cyclistes.

De l'autre côté, je recommande tout de même l'aménagement d'un trottoir longeant le cimetière. Selon les observations, un très grand nombre de personnes désire marcher sur ce côté de rue. Plusieurs hypothèses sont derrière cette volonté, tel que le phénomène de distanciation est encouragé pendant la période de la pandémie, ou simplement pour se promener proche d'un endroit historique ou encore du fait que le trottoir n'a pas de continuation. Ainsi, les personnes se promènent sur cette partie de rue pensant qu'il leur a été désigné comme trottoir grâce au tracé blanc au sol existant. Aménager un trottoir serait un moyen efficace pour laisser place aux piétons sur la rue de Bord-de-l'Eau.

Miser sur l'installation de mobiliers urbains favorisant le transport actif, la marchabilité et les lieux d'échanges (tables, chaises, lampadaire de nuit, bacs à fleurs, etc.)

Selon les observations de William H. Whyte, un espace urbain se voit accueillant si elle possède des mobiliers urbains invitant les personnes à s'asseoir ou à échanger. (Whyte,1979) Dans le cas de la municipalité de Tadoussac, on retrouve cet aspect sur la rue de bord de l'eau. Or, il sera primordial de mettre en place un mobilier urbain, sur la rue des Pionniers et ces alentours, encourageant non seulement la marchabilité, mais aussi les lieux d'échange.

Aménager un sentier au transport actif sur la rue des Pionniers en montant vers le golf

Actuellement, il est interdit de se stationner au long de cette rue. Or, il existe un nombre important de personnes qui continue à emprunter cette voie en utilisant la marche ou le vélo comme transport actif. Il serait intéressant de pouvoir aménager un sentier pour la sécurité de ces usagers de la route.



Exemple de dalle en pierre pouvant couvrir le sol de la rue du Bord-de-l'Eau. Photo prise par Algasim Nooraldeen, septembre 2021 à Fredericton



Piétons empruntant le trottoir non aménagé longeant le cimetière Photo prise par Algasim Nooraldeen août 2021



Exemple de mobiliers urbains à intégrer dans le village. Photo prise par Algasim Nooraldeen, juillet 2021

Faire continuellement la mise à jour sur l'affichage en ligne

En sachant que l'information reliée au stationnement change et en modification continue suite aux ajustements (tarifs, heures, descriptions, etc.), il serait nécessaire de pouvoir faire continuellement des modifications sur la carte de stationnement de Tadoussac et sur le compte business de Google map.

DE LA GESTION EFFICIENTE

Lors de l'élaboration d'un tel projet, une gestion efficiente est nécessaire pour assurer la qualité de l'avancement du projet. En 2021, le conseil est en faveur de mettre à l'avant un comité des déplacements permettant de répondre à l'enjeu du stationnement, de la mobilité et du transport dans le village. Conscients qu'il s'agit d'un grand défi, nous avons tout de même décidé d'entreprendre le projet et de le mettre en place le plus vite possible. Bien qu'un tel projet nécessite un certain temps pour les études de faisabilité, les observations et les analyses, il a été possible d'utiliser les réalisations de l'année 2021 à titre expérimental. De ce fait, nous serons en mesure d'élaborer une politique de déplacement de qualité qui se base sur de vrais chiffres, des analyses, des observations réalisées sur le terrain par moi-même, et sans oublier les données qualitatives récoltées par les personnels à l'interne, des touristes et des résidents. Or, l'élaboration et la mise en place de la politique de déplacement doivent être soumises à la gestion efficiente des projets. Voici quelques astuces à faire pour les années futur lors de l'élaboration et la mise en place de celle-ci :

Se prendre à l'avance

Selon les sondages réalisés par les personnels à l'interne, on comprend qu'il faut se prendre à l'avance pour chaque étape. D'ailleurs, selon ma propre expérience, lors des commandes des articles, les fournisseurs avaient tendance à déterminer un délai de temps séduisant permettant de compléter la transaction. C'est après l'échéance de ce temps que l'on se rend compte que les fournisseurs, mis à part celui de *ArtLettrage*, avaient déplacé le temps promis pour la livraison. Ainsi, on apprend qu'il est nécessaire de se prendre de l'avance et de se donner un temps coussin évitant ainsi de retarder la mise en place des articles. De plus, il faut savoir que la saison touristique estival commence très tôt dans l'année, ainsi, il serait nécessaire de pouvoir avoir en main la politique de déplacement complète et prête pour le mois d'avril 2022. Cette date est l'échéance que j'évalue raisonnable pour pouvoir exécuter la mise en place des interventions dans un temps raisonnable et d'atténuer la charge excessive pour l'équipe de la voirie et des travaux publics de la municipalité.

Distribuer instantanément des informations et des idées discutées lors des rencontres

L'inquiétude, venant du personnel de la municipalité, de ne pas être informé sur les changements et les nouvelles orientations proposées a été soulevé à plusieurs reprises. Afin de pouvoir être sur la même page, il serait nécessaire de pouvoir distribuer l'information uniformément à tout le personnel impliqué dans le projet. Cela peut être possible par la création d'un compte rendu à la fin de chaque séance ou rencontres réalisés et qui sera transmis aux personnes absentes.

Avoir le conseil en entier étant membre du comité du déplacement

Rappelons-nous que le comité des déplacements à Tadoussac est formé de cadre administrative, politique et d'une représentante de la FQM. Or, ce ne sont pas tous les membres du conseil qui se retrouve dans le comité. Il est compréhensible que des dossiers à la municipalité puissent être distribués équitablement entre conseillers, mais pour un si grand dossier, il est nécessaire d'avoir tous les conseillers dans le comité. La raison derrière cette recommandation est simple. Après chaque séance et rencontre avec des membres du comité, nous devons obtenir le feu vert des interventions venant par l'unanimité du conseil. Mais qu'arrive-t-il lorsque ces interventions leur sont proposées? Souvent, on trouve que les membres du conseil n'étant pas membre du comité des déplacements se trouvent à être en désaccord ou éprouve de la difficulté à comprendre. La raison derrière ces situations est simple. En fait, l'information qui leur est communiquée n'est pas aussi justifiée et dite de la même manière que lors de la rencontre avec les membres du comité des déplacements. C'est pourquoi il serait nécessaire d'avoir tous les membres du conseil assujettis à ce dossier afin d'être au courant des propositions et d'être en mesure de juger pertinemment les opérations et interventions à faire, ou non.

Connaître d'avance le rôle de chaque membre

Chaque membre du comité de déplacement est indispensable et chaque membre externe se trouve à être une ressource de qualité pour la mise en place du projet. Il faut toujours se référer aux personnes concernées afin d'acheminer correctement l'information et d'attendre un retour venant de la bonne personne. Étant nouveau dans l'organisation, il m'a été demandé un temps en surplus pour pouvoir assimiler la position de chaque membre et le rôle de chacun. C'est pourquoi, pour assurer une gestion efficiente, il faut connaître d'avance le rôle de chaque membre et ressource pour l'avancement adéquat de ce projet.

De plus, il sera important que chaque membre connaisse bien son rôle et de ne pas réaliser les tâches d'un autre membre sans avoir les compétences requises. Une bonne gestion efficiente propose que chaque personne exécute ses tâches en fonction de son rôle.

ÉVALUATION DE L'EXPÉRIENCE VÉCUE

Appréciation générale

Après avoir vécu une aventure, il m'est possible d'avouer que je suis très content d'avoir participé à un tel projet qui met en évidence ma passion et mes valeurs personnels. Mon appréciation globale sur l'expérience vécue est excellente.

Mes objectifs personnels et professionnels

En sachant qu'il est possible de réaliser un travail de synthèse, à la place d'un stage, pendant la période de la pandémie, j'ai quand même opter pour la réalisation d'un stage. Celui-ci faisait partie de mes objectifs académique. De l'autre côté, mes objectifs personnels visait à vivre une expérience hors de Montréal pour connaître la vie en région. Donc, le tout à pu être réalisé deux pierres d'un coup. Et je suis très satisfait de cette expérience.

Recommandations au stage

En sachant que le stage en urbanisme est un cours pratique indispensable aux étudiants du baccalauréat en urbanisme, je recommande fortement aux étudiant actuels, tel que Monsieur Francois St-Germain, de trouver un stage en région plutôt qu'à Montréal. Plusieurs municipalité ont des projets en vue qui pourront bénéficier des connaissances en urbanisme que les étudiants peuvent leur offrir.



Le paysage depuis les Dunes. Photo prise par Algasim Nooraldeen en mai 2021

CONCLUSION


Rappel des sujets abordés et des principales conclusions

Dans ce document, intitulé le *rapport de stage*, nous avons tout d'abord fait un survol sur le profil de l'organisme, du village pour élaborer la problématique, suite à un diagnostic complet, qui se lit ainsi : «*Comment améliorer le déplacement dans le village en tenant compte des besoins des résidents et des touristes.*» Ensuite, nous avons expliqué que la politique des déplacements est une volonté de changement proposé par le cadre administrative, politique, mais aussi par les résidents. C'est en été 2021 qu'on a pu mettre en place des interventions à titre expérimental afin d'évaluer leurs rendements. On note parmi ces interventions mises en place le système des vignettes, limiter l'entrée des véhicules des touristes dans les rues résidentielles, mise à jour des signalisations dans le village et autres... Cette année pilote sera pour la rédaction et la mise en place adéquate de la politique des déplacements qui se doit rédigées par la FQM pour la municipalité de Tadoussac. C'est grâce aux sondages réalisés, que ça soit aux personnels à l'interne, aux touristes ou aux résidents, ainsi qu'aux observations sur le terrain réalisé par moi-même, qu'il est possible de porter 8 recommandations indispensables à effectuer pour les années suivantes. Avec cela s'accompagne la proposition de gestion efficace de projet qui a pour but de ne pas répéter les erreurs du passé et de mieux performer les années à suivre. Dans un prochain temps, il serait intéressant de déterminer des liens de corrélation par une étude des statistiques portant sur le comportement des usagers de la route afin de mieux justifier les interventions à faire.



La plage de Tadoussac. Photo prise par Algasim Nooraldeen en mai 2021

BIBLIOGRAPHIE

- 
- William H. Whyte, 1979, «The social life of the small urban space»,Direct Cinema Ltd ,vidéodisque de 60 minutes
 - SHOUP, Donald. (2017). « The High Cost of Free Parking ». Routledge. New York. 765 pages.
 - Jacobs, Jane, (1961), « Déclin et survie des grandes villes américaines », Lièges 435p.
 - Esri Canada, Donnée cartographique et images satellites, en ligne <https://www.arcgis.com/home/webmap/viewer.html?useExisting=1>
 - Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation(Mamh) , Répertoire des municipalités, en ligne <https://www.mamh.gouv.qc.ca/repertoire-des-municipalites/fiche/municipalite/95005/>
 - Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation(Mamh) ,Profil financier de Tadoussac, en ligne https://www.mamh.gouv.qc.ca/fileadmin/publications/finances_indicateurs_fiscalite/information_financiere/profil_financier/2020/PF202095005.pdf
 - Siteweb de la municipalité de Tadoussac, village et histoire, en ligne <https://municipalite.tadoussac.com/fr/site-municipalite/village/historique>
 - Siteweb du gouvernement provincial, Les toponymies au Québec, en ligne https://toponymie.gouv.qc.ca/ct/ToposWeb/Fiche.aspx?no_seq=61428
 - Statistique Canada (STATCAN). (2017). Tadoussac, VL [Subdivision de recensement], Québec et Québec [Province] (tableau). Profil du recensement, Recensement de 2016, produit no 98-316- X2016001 au catalogue de Statistique Canada. En ligne <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/dp-pd/prof/index.cfm?lang=F>
 - Lapresse, côté Nord bien plus que des baleines, article publié le 28 septembre 2021, en ligne <https://www.lapresse.ca/affaires/2011/09/28/4447182-cote-nord-bien-plus-que-des-baleines.php>